



# Assemblée Générale 2020

Vendredi 26 février 2021  
Séance en visioconférence

## Clubs présents ou représentés :

Athis-Mons, Dourdan, Draveil-Sénart Val-de-Seine, Etampes, Etrechy, Grigny, La-Ferté-Alais 2, Les Ulis, Lisses, Marcoussis, Massy, Mennecy, Montlhéry, Morangis, Morsang-sur-Orge, Orsay, Sainte-Geneviève-des-Bois, Soisy-sur-Seine, Villabé, Wissous  
Soit 20 clubs et 31 personnes connectées.

## Clubs absents :

Draveil-Orme, Egly, Forges-lès-Bains, Gif-sur-Yvette, Palaiseau, Quincy-sous-Sénart, Saintry-sur-Seine, Saint Vrain, Saulx-lès-Chartreux, Villebon-sur-Yvette, Villemoisson-sur-Orge.

Début : 20h30

Le Président ouvre la séance par une pensée à tous ceux qui ont souffert de cette pandémie ou qui en souffre encore et leur souhaite bon courage

**Ouverture de l'AG Extraordinaire** destinée à adopter les nouveaux statuts et règlement intérieur, ceux-ci ayant été envoyés auparavant aux présidents de club.

Total des voix participant aux votes : 149 ;

voix présentes ou représentées : 124 ;

le quorum est atteint.

## Clubs ayant votés (nombre de voix) :

Athis-Mons (3), Dourdan (7), Draveil-Sénart Val-de-Seine (10), Egly (7), Etampes (9), Etrechy (4), Forges-lès-Bains (4), Grigny (3), La-Ferté-Alais 2 (4), Les Ulis (3), Lisses (7), Marcoussis (4), Massy (8), Mennecy (7), Montlhéry (5), Morangis (7), Morsang-sur-Orge (8), Orsay (7), Sainte-Geneviève-des-Bois (8), Saint Vrain (5), Soisy-sur-Seine (3), Villabé (2), Wissous (3)

## Clubs n'ayant pas votés :

Draveil-Orme (1), Gif-sur-Yvette (1), Palaiseau (2), Quincy-sous-Sénart (4), Saintry-sur-Seine (4), Saulx-lès-Chartreux (2), Villebon-sur-Yvette (4), Villemoisson-sur-Orge (3).

Vote : les nouveaux statuts sont adoptés à l'unanimité avec 124 voix.

Le nouveau règlement intérieur est adopté à l'unanimité avec 124 voix.

## Ouverture de l'AG ordinaire :

### Mot du Président

En ces temps de pandémie, toutes les activités ont été perturbées par des périodes de confinement, ou de reprises avec des conditions drastiques de la pratique.

Le comité présente ses vœux de bon rétablissement à ceux qui ont été infectés, et rappelle à tous les archers du département de se protéger et de respecter les gestes barrières.

\*\*\*\*\*

Nous comptons de nouveaux dirigeants en 2021, Océane MARCHAND des archers d'ORSAY ; Cécile CHOPARD de la Cie de MORSANG SUR ORGE ; Sophie VANNSON des archers de WISSOUS. Je les salue et leur souhaite la bienvenue au nom de tous.

### RAPPORT MORAL 2020

Je remercie les bénévoles qui s'investissent pour le développement du tir à l'arc en Essonne, malgré les conditions difficiles que vous rencontrez tous. Je sais que dans vos clubs, vous avez un engagement sincère de communiquer votre passion auprès d'un large public, de faire découvrir au plus grand nombre notre sport.

Depuis les élections d'octobre, je suis bien aidé par les membres du Comité, il y a vraiment un investissement de tous, dans les Commissions, sur le terrain, dans les représentations du Comité à la région, ou auprès des réunions avec les élus.

Un grand merci à eux, ils font un beau et grand travail pour répondre à vos attentes.

Nous avons eu, en 2020, l'organisation du CD Salle adultes à Morangis, et jeunes à Grigny, merci pour tous les bénévoles du club, et bravo à eux, une bonne organisation et une très grande mobilisation de tous.

Depuis un grand vide, et beaucoup de frustrations !!

Pendant les grandes vacances d'été, nous avons quand même pu organiser le séjour été à Chamarande avec une vingtaine de jeunes, avec, comme d'habitude, un très bon accueil, et une satisfaction de tous les participants. Et les centres de loisirs ont été nombreux à faire appel à nos services, notre activité se prêtant bien aux règles sanitaires.

**Licenciés** : le nombre d'adhérents a fortement chuté cette saison : nous avons perdu 500 licenciés. Les confinements et interdictions de la pratique en salle ont été dissuasifs pour la prise des licences.

● \*\*\*\*\*

### Prévisions 2021 :

- Le séjour Jeunes de Printemps à Chamarande se fera du 26 au 30 avril, avec 12 places. Si les conditions sanitaires le permettent, vous pouvez dès maintenant communiquer l'offre dans vos clubs auprès de vos jeunes adhérents. Le séjour Jeunes été 2021 sera du 23 août au 27 août avec 24 places max. Les inscriptions peuvent déjà se faire auprès du secrétariat.

- L'organisation de toutes les compétitions départementales en extérieur. Organisation du CR TAE courtes distances le 26 juin à Soisy sur seine. Votre aide sera la bienvenue.
- Dans cette période d'accueil limitée, je vous propose quelques adaptations de la pratique en extérieur, les beaux jours arrivent !! sortez votre arc de la valise, nettoyage oblige, il vous attend !!

Au sein de vos clubs, l'organisation de petit défi « les flèches de la reprise » ; des animations avec vos débutants « la flèche Covid » ; ou encore un challenge interne « c'est la reprise ! »

**Bon courage à tous !**

\*\*\*\*\*

## **Trésorerie** (Raphael HODOROABA)

Le maintien des aides financières publiques, pour assurer la continuité de nos projets, a été primordial. Au nom du Comité, je remercie vivement le Conseil Départemental, le Conseil Régional Ile de France, et surtout l'Etat, avec la prise en charge du chômage partiel des 3 salariés, pour leurs aides, qui, actuellement, assurent notre survie.

17 demandes d'aides ont été instruites cette année 2020 (voir subventions annexe 8), nous avons obtenu 72 803 € pour 2020 contre 37 216 € pour 2019.

### **Cotisations des adhérents :**

Avec 1400 licenciés (1860 en 2019), nous avons collectés pour 44 429 € de part départementale.

### **Locaux du comité :**

En avril et mai, notre bailleur nous a fait cadeau des loyers.

En novembre, la propriétaire a pris en charge le changement du chauffe-eau gaz et dernièrement le changement du chauffage de la grande salle (10 000€)

### **Le fourgon :**

À la suite d'incident non réparable, le fourgon a été changé. Le précédent avait 12 ans d'âge et 120 000km pour 100 CV, nous avons aujourd'hui un fourgon équipé de 150 CV, de 4 ans et 86 000 km pour 14 900€. L'ancien fourgon avait une valeur argus de 5600 € avec un remboursement de 8300 € par l'assurance + aide partenaire de 2000€, frais d'entretien prévus sur le camion (les amortisseurs, bras de suspension AV et pot échappement).

### **La ciblerie :**

Nous avons 40 plaques de stramit neuves en stock et 12 cibles longshot pour le tir Campagne.

### **URSSAF :**

Exonération de charges sociales sur le 2<sup>ème</sup> semestre 3733 €, en avoir pour 2021.

## **La Ligue :**

Nous avons emprunté en 2017, 20 000€. Un avoir pour organisation du CR à SOISY a ramené cette dette à 17 300€, puis deux versements de notre part portent cette dette à 11 800€ à fin décembre. Nous pouvons donc rembourser le CRIF tir à l'arc mais nous avons préféré réserver cette somme dans les comptes du comité dans cette période très incertaine, et nous nous tenons au plan de remboursement initial. Mais au cas que notre ligue se trouve en difficultés ..... nous procéderons au versement.

## **Commission Sportive** (Alexandre CHRETIEN- Gerard DELVAL)

Evènements de 2020 :

Tenue du CD salle Jeunes et Adultes

Maintien du groupe Essonne hors confinement

Malheureusement, au vu des contraintes sanitaires, annulation de l'ensemble des évènements sportifs depuis mars 2020

Objectifs 2021 :

Reprendre les évènements départementaux dès que c'est possible

Organisation de la DD suivant les modalités que demanderont la ligue (probablement un 50 et un 70m)

Reprise du Groupe Essonne

Organisation de regroupement interclub (modalité à définir)

Organisation d'un trophée des mixtes en réponse aux demandes FFTA (modalité à définir)

## **Commission Parcours** (Gérard DELVAL)

Un des objectifs de la commission est de développer le tir Parcours. Pour cela en début 2020, une initiation au tir Campagne a été proposée aux archers Essonnais (une demi-journée en salle au comité + une séance pratique en gymnase + une demi-journée sur le terrain d'Etréchy). Malheureusement le COVID est venu stopper notre élan. Nous avons pu toutefois intégrer au stage de nos jeunes en août à Chamarande, une journée consacrée au tir Campagne.

Dès que le contexte sanitaire le permettra, nous proposerons à nouveau cette initiation et, en nous appuyant sur les Clubs/Compagnies aux compétences certaines, nous souhaitons proposer ce même type d'initiation pour faire découvrir à nos archers le tir 3D et le tir Nature.

Nous espérons que le contexte sanitaire permettra que nos Clubs/Compagnies pourront organiser nos CD, voire des CR. Nous restons derrière vous pour vous apporter toute aide que nous serions capables de vous apporter.

## **Commission Débutants** (Guillaume CORRE- Sandrine TARDIEU – Isabelle TISSOT)

Saison 2020 : Annulation de toutes les rencontres en salle (Morangis, Marcoussis, Mennecy) - Les 'extérieurs' sont maintenues pour le moment mais avec incertitude :

- 23 mai à mennecy
- 19 juin à St Geneviève des bois

Un petit Quiz a été proposé aux débutants durant les confinements. (sur le site et Facebook)  
Saison 2021 : Selon les conditions sanitaires, organisation de nouvelles rencontres débutants (jeunes + adultes) entre septembre et février 2022.

Proposition d'une découverte Parcours sur le terrain de Marcoussis

Si le brassage entre clubs n'est pas permis, voir pour des challenges inter-clubs à distance

## **Commission Formation** (Romain BURNIER)

Peu de candidats pour la formation Passerelle qui permet d'accéder au diplôme Entraîneur Fédéral.

Les formations ont eu lieu en partie en visioconférence, et en demi-groupe afin de respecter les mesures sanitaires

Depuis 2 ans maintenant, les inscriptions aux formations se font par le licencié lui-même sur son espace intranet FFTA

## **Commission Arbitrage** (Maamoun BERNICHI)

Précision sur les statuts des arbitres :

- Actif : Licence en cours prise avant le 15 octobre de l'année sportive, avoir suivi une formation continue dans les 14 mois suivant la dernière formation et avoir effectué 2 arbitrages dans l'année sportive précédente
- Inactif : Une des conditions d'activité non remplie
- En retrait : Être "Inactif" pendant une durée supérieure à une saison sportive
- En sommeil : Avoir été en situation de "Retrait" pendant plus de trois ans.

Effectifs :

- 13 arbitres actifs
- 2 nouveaux arbitres en Essonne ont prêté serment en octobre
- 8 arbitres en formation (7 en 2020 et 1 en 2021) et 4 candidats en liste d'attente pour 2022.

## **Tradition** (Philippe REGNAULT- Guillaume CORRE – Maamoun BERNICHI)

Année 2020 : sur le site Internet 'archers91' : réaménagement de la page Histoire et tradition et mise en ligne de nouveaux documents,

Année 2021 : Créer et documenter plusieurs pages Photos sur des thèmes divers, enluminures, St Sébastien, les Jeux d'Arc, insolite ...

Organiser, dès la "réouverture", des rencontres sur les thèmes de l'Histoire, des Traditions, à Corbeil ou dans les Clubs / Compagnies,

Organiser une visite collective au Musée de l'Archerie de Crépy en Valois,

\*\*\*\*\*

**Votes** : Rapport moral : voté à l'unanimité à 124 voix

Rapport financier : voté à l'unanimité à 124 voix

**Délégué à la FFTA** : Conformément à l'article 8.5 des statuts de la FFTA, un appel à candidature a été fait pour être délégué à l'AG de la FFTA du 20 mars : Philippe REGNAULT (titulaire) est élu en vote par correspondance à bulletin secret à 106 voix pour, et 10 bulletins blancs ou nuls.

**Clubs ayant votés (nombre de voix) :**

Athis-Mons (3), Dourdan (7), Draveil-Sénart Val-de-Seine (10), Egly (7), Etampes (9), Etrechy (4), Forges-lès-Bains (4), Grigny (3), La-Ferté-Alais 2 (4), Les Ulis (3), Lisses (7), Marcoussis (4), Mennecy (7), Morangis (7), Morsang-sur-Orge (8), Orsay (7), Sainte-Geneviève-des-Bois (8), Saint Vrain (5), Saintry-sur-Seine (4), Soisy-sur-Seine (3), Villabé (2), Villemoisson-sur-Orge (3).

**Clubs n'ayant pas votés :**

Draveil-Orme (1), Gif-sur-Yvette (1), Massy (8), Montlhéry (5), Palaiseau (2), Quincy-sous-Sénart (4), Saulx-lès-Chartreux (2), Villebon-sur-Yvette (4), Wissous (3)

## **QUESTIONS DIVERSES :**

Question posée par un club : quel geste est prévu sur la cotisation 2021-2022 ?

Le Président indique qu'il est tout à fait d'accord sur le principe d'aider les adhérents pour la cotisation 2021-2022. Mais la réponse ne peut intervenir aujourd'hui et ceci pour deux raisons : Dans un premier temps, le Comité préfère attendre la fin de la saison 2020-2021 afin d'observer qu'elles seront la suite des événements liés à la crise de la pandémie : quelles seront les dates de la reprise autorisée, dans quel contexte, suivant quelles modalités et dans quelle mesure nous serons autorisés à organiser des compétitions. Deuxièmement, une réflexion est ouverte sur les modalités de l'aide accordée aux licenciés. L'aide ne serait pas forcément sous forme de remboursement sur la cotisation mais plutôt sous forme d'aide lors de l'inscription à une manifestation départementale. Le sujet est en cours d'étude et le président s'est donné jusqu'à fin juin pour avancer sur ce sujet.

Autre question : serait-il possible de faire une action commune auprès de la préfecture pour l'organisation de compétitions, par exemple en établissant un protocole sanitaire ?

Bien sûr, le Comité va établir un protocole et le proposer aux clubs organisateurs. Puis le communiquer à la Préfecture avec le calendrier prévisionnel.

Fin de l'AG : 21h20

Le Président  
P Letartre

le Trésorier  
R Hodoroaba

